

MONTMIRAIL • Assemblée générale TFBCO

Le rachat de la gare en question

C'est en présence de nombreux élus de la Marne et de l'Aisne et de nombreux adhérents que s'est déroulée l'assemblée générale de l'association Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois, à la Halle-aux-Veaux de Montmirail.

Le président de l'association a rappelé que le projet était de racheter la gare de Montmirail. Des centaines d'heures de bénévolat y ont été consacrées. L'association aimerait quant à elle la conserver pour son projet touristique. « Elle fait partie du patrimoine culturel ferroviaire qu'il faut préserver. » Le président a présenté cette gare qui comporte de nom-

breux meubles et matériels d'époque : guichet, banc, banquettes, parquet... « Il nous faudrait également le château d'eau à proximité, qui servait autrefois à alimenter les trains à vapeur. Tout cela demande beaucoup d'argent. »

Puis il a été question de la ligne Artonges-Montmirail, qui pour l'instant est occupée par la société VFIL. Suite aux changements d'activités pour les ateliers CFD-Industrie de Montmirail, il a été nécessaire de rouvrir impérativement le tronçon de ligne pour permettre à cette société d'acheminer ses locomotives par le rail, soit faire passer une vingtaine d'aller et retour de locomotives.

Réserves parlementaires

Il n'est pas encore tout à fait possible de réunir le travail de VFIL avec un circuit touristique ferroviaire. Il faut des compatibilités, des conventions pour circuler et occuper temporairement les

voies de service et de garage de l'autorail. Quelques élus ont pris la parole. Etienne Dhucq, maire de Montmirail, a ainsi expliqué : « nous ne sommes pas contre, on doit en parler, il y a quelque chose à faire ». Bernard Doucet, conseiller général, a précisé que ce projet est possible, il faut le monter, il peut le présenter... Des réserves parlementaires peuvent être demandées et servir. Pourquoi pas un prêt sans intérêt, la demande peut être faite. Pour conclure le président a

indiqué : « Pour sauvegarder la gare de Montmirail, l'association a lancé une souscription ». Toutes les personnes qui souhaitent aider le TFBCO peuvent faire un don par chèque. Il suffit de l'adresser sous enveloppe affranchie à TFBCO, maire de Condé-en-Brie - 02 330 Condé-en-Brie. Un reçu sera envoyé, ce qui permettra d'obtenir une réduction fiscale.



En haut : Le bureau de l'association. En bas : Le public, composé d'élus et d'adhérents.